



JANVIER 2022

Lettre d'information N°34

2021 s'est achevée et comme 2020, cette année a été, elle aussi, faite de restrictions, de protocoles et de gestes-barrières, d'annulations et d'autres faits non réjouissants. Mais dans ce contexte, faisant preuve de résilience, nous avons franchi un bon nombre d'obstacles et repris nos activités qu'elles soient publiques, professionnelles, associatives ou sportives.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous faisons toutes et tous face à une situation sanitaire toujours compliquée, mais c'est ensemble, vacciné.e.s ou non, que nous poursuivrons l'aventure collective et citoyenne Banyulencque ! Avec chacun.e de vous, nous avons réalisé les efforts nécessaires pour essayer de retrouver une vie normale, qui rime avec le bien vivre et le bien être ensemble, qui caractérise aussi Banyuls dels Aspres. Ce lien social indispensable, c'est vous aussi qui le tissez, avec l'appui et la logistique de la Mairie, nos associations locales le font vivre et le développent même.

Bien sûr, de nombreux défis nous attendent en 2022, nous allons tous les relever. C'est toujours avec vous que nous allons continuer à construire le Banyuls dels Aspres de demain. Associer, partager, mutualiser, coopérer, participer, contribuer, anticiper et prévoir continueront d'être les verbes que nous conjuguerons au quotidien pour notre village. Son réel dynamisme nous oblige et nous impose d'investir pour conforter notre bien vivre ensemble, pour un BdA durable et harmonieux, un BdA pour tous, social, actif et créatif.

Au nom de tout le Conseil Municipal, le Personnel Communal & les Membres du C.C.A.S, nous vous présentons à vous et à tous vos proches nos meilleurs vœux et vous souhaitons « *Bon any i Bona salut* » !



## Tribune « AGIR ENSEMBLE POUR BDA » de Dolorès CARRÉ, Mireille FOXONET et Frédéric MALET.

Espace d'expression libre, les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et restent sous leur responsabilité

2021 marquée par la crise sanitaire et laisse place à 2022, toujours empreinte de mesures de précaution et de prévention. Néanmoins les projets d'aménagements communaux avancent.

Restons vigilants notamment sur le projet éolien qui semble sommeiller mais pourrait émerger rapidement. La création des deux lotissements LAMOURE est imminente et malgré nos remarques sur l'exiguïté des parcelles ne favorisant pas le bien vivre ensemble, il s'agit bien de créer 75 logements sur ce secteur. Relevant désormais de la CC des Aspres, les modifications du PLU pourraient faire l'objet d'un examen par le conseil communautaire prochainement.

La crise sanitaire se poursuit et implique beaucoup de patience et de courage de la part de chacun. Soyons attentifs ensemble pour y mettre un terme. Vos élus AGIR ENSEMBLE, toujours à votre écoute, vous souhaitent à tous une belle année 2022, pleine de santé, prospérité et bonheur.

## BUDGET PARTICIPATIF 2022 : Avez-vous de nouvelles idées pour notre village ?

En cette fin d'année, malgré la pandémie, les 3 projets lauréats de celui de l'an dernier se concrétisaient :

- L'aire de jeux en dessous de l'Eglise sera ouverte début Février.
- Les 3 gallinacées arrivées avant les fêtes se sont appropriées le poulailler « scolaire »
- Le programme « Des abeilles & des fleurs » a été entamé et les *dorlotoirs* d'abeilles ont été installés à l'Ecole et vont l'être en différents points du village en ce début d'année 2022.



Du 1er Février au 30 Avril 2022, vous pourrez déposer vos nouveaux projets sur le site [banyulsdelsaspres.fr](http://banyulsdelsaspres.fr) ou en Mairie. Nous vous rappelons qu'un simple descriptif de votre projet, avec ou sans photo/illustration pourra suffire. Vos propositions peuvent porter sur des nouveaux aménagements, sur des achats d'équipements, sur des projets culturels, sportifs, environnementaux ou sociaux. Comme l'an dernier, le budget alloué au participatif restera à 25 000 €, soit plus de 5% de notre budget d'investissement communal. Le règlement ainsi que des exemples de projets sur d'autres communes seront consultables sur le site. Nous comptons à nouveau sur votre participation pour, au moins égaliser le nombre de 23 projets citoyens déposés et ainsi battre le record de 12 projets éligibles.

## NOUVEAUX HORAIRES de la Mairie : ACCUEIL du PUBLIC



Toujours afin de répondre au mieux aux attentes de nos administré.e.s, les amplitudes d'horaires d'ouverture au PUBLIC ont été largement augmentées.

Dorénavant l'ouverture au PUBLIC se fera TOUS LES JOURS, de 9h00 jusqu'à 12h30 et de 13h30 à 17h00, sauf le vendredi de 9h30 à 12h00 et où la mairie demeurera fermée l'après-midi.

L'accueil TELEPHONIQUE sera bien sûr toujours opérationnel, du Lundi au Vendredi, à partir de 8H00.